



# LE NANT DU PARADIS

LE JOURNAL DE LA VIE  
DE LA COMMUNE DE  
PRESINGE



## # ÉDITO

### **C'est avec plaisir que je vous convie à découvrir la première parution de 2024 du Nant du Paradis, la 33<sup>ème</sup> édition.**

Cette année, deux événements majeurs se dérouleront à Presinge et dans ses environs.

Tout d'abord, la course pédestre du Tour de Presinge aura lieu le dimanche 17 mars 2024, marquant la 50<sup>ème</sup> édition de cette course populaire, la plus ancienne du canton de Genève. Le comité d'organisation travaille intensément depuis des mois pour mettre en place cet événement local qui rassemble de nombreux coureurs et des familles de toute la région. Cette journée représente la manifestation mobilisant le plus d'habitants et de bénévoles pour le village de Presinge. Des prix spéciaux seront distribués par tirage au sort des dossards, des activités pour les enfants seront organisées, et la cuisine vous réserve un menu de qualité. La Commune, en tant que généreuse donatrice, prendra en charge les frais d'inscription des habitants, il vous suffit de vous rendre à la mairie pour vous inscrire. Vous trouverez dans ce journal un texte historique retraçant cette magnifique course.

Le deuxième événement incontournable est le 50<sup>ème</sup> anniversaire de l'école d'horticulture de Lullier. Fondée en 1887 à Châtelaine par M. Edmond Vaucher, horticulteur et arboriculteur, l'école formait tous les apprentis jardiniers de la Suisse romande. En 1974, de nouveaux bâtiments et des classes de cours ouvrent leurs portes aux futures volées d'apprentis. L'association du 50<sup>ème</sup> de Lullier organise quatre événements au fil des quatre saisons. Deux d'entre eux auront lieu sur le site de Lullier, avec le Festival Antigél les 9 et 10 février dans les serres de l'école, sous la forme d'une immersion végétale intitulée «Horizon Vert». Cet automne, les portes ouvertes de Lullier les 20, 21 et 22 septembre rassembleront toutes les volées d'élèves depuis 1974, avec un parcours des 50 jardins, un village des entreprises, des conférences et des activités pour tous.

Je vous encourage à réserver ces dates et à trouver plus d'informations sur les sites des différentes manifestations.

Du côté des affaires communales, le projet de développement villageois a été déposé par le bureau d'architectes APAAR le 7 décembre dernier auprès de l'office des autorisations de construire. Plus de 200 plans, coupes et élévations sont actuellement entre les mains des différents services pour analyse et préavis. Ce travail minutieux devrait prendre entre 12 et 18 mois pour obtenir une autorisation de construire.

Parallèlement, la Commune progresse également sur le projet d'aménagements paysagers du parc de la salle communale et de l'entrée du village. Le carrefour de la route de La-Louvière et de la route de Presinge sera également étudié en collaboration avec les services de l'OCT. L'objectif est de faire progresser ces projets au cours du premier trimestre de cette année afin de déposer les plans auprès du service des autorisations avant l'été.

Je vous souhaite une agréable lecture du journal communal et vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2024.

**Serge Broquard, Maire**

---



# BIENVENUE À L'APEGP!

**Sous l'impulsion d'un groupe de parents d'élèves des écoles de Gy et Presinge, ayant exprimé le souhait de s'investir dans la vie scolaire de leurs enfants, l'Association des parents d'élèves de Gy et Presinge (APEGP) a vu le jour le 18 octobre 2023.**

Cette nouvelle association a pour objectif de créer et maintenir les liens entre les parents des enfants scolarisé-es dans les deux écoles ; développer et entretenir un dialogue constructif avec les enseignant-es, les institutions scolaires et les autorités communales ; et garantir l'information et la participation des familles à la vie scolaire de leur enfant, tant sur le plan du fonctionnement et de l'évolution du système éducatif, que sur le plan de la vie des établissements scolaires.

Grâce à l'investissement de sa vingtaine de membres et une belle collaboration avec la Mairie de Presinge, l'APEGP a participé avec succès à la fête de l'Escalade le 12 décembre dernier, dans la salle communale de Presinge. Les membres y ont tenu la buvette, ainsi qu'un délicieux stand de pâtisseries, avec dynamisme et bonne humeur, tout en mettant à l'honneur des producteurs locaux avec les boissons proposées.

Qui dit nouvelle année, dit nouveaux projets ! Outre les événements scolaires usuels tels que les Promotions et la fête de l'Escalade, pour lesquelles l'APEGP sera en étroite collaboration avec les autorités communales et les écoles, elle souhaite également s'investir dans des événements sportifs (Tour de Presinge, Course de l'Escalade), récréatifs (chasse aux œufs à Pâques, disco de rentrée, atelier bricolage) et durables (troc).

Si vous souhaitez prendre part à cette belle aventure en devenant membre, vous pouvez contacter le Comité à l'adresse email suivante : **apegypresinge@hotmail.com**. La cotisation annuelle s'élève à fr. 25.- par an et par famille et le statut de membre est validé par le versement de ce montant.

Vous trouverez les coordonnées bancaires et toutes les informations pratiques sous ce lien :

**[www.presinge.ch/associations-parents](http://www.presinge.ch/associations-parents).**

**Les dons sont également bienvenus.**



# TOUR DE PRESINGE – DEPUIS 1975 – 17 MARS 2024 – 50 ANS



**De la naissance de la course pédestre de Presinge à nos jours : 50 ans d'histoire.**

En 1974, Vincent Deléaval, président de la société de gymnastique de Presinge et coureur passionné, s'associa avec plusieurs membres actifs, dont feu Hubert Fischer, Pierre Oberson et feu Fernand Jacquet, pour initier la création du tout premier Tour Pédestre de Presinge. La réussite de cet événement nécessitait la collaboration de toutes les bonnes volontés afin d'assurer un accueil optimal aux coureurs. Ainsi, l'ensemble du village se mobilisa et fit preuve d'une créativité exceptionnelle pour compenser le manque de salle communale et de locaux appropriés.

Les divers postes furent répartis dans tous les endroits disponibles, transformant, par exemple, l'école en lieu de calcul et ses sanitaires modestes en vestiaire. Les dossards furent distribués dans la Cure, tandis que le ravitaillement trouva refuge dans un garage exposé aux éléments. Quelques années plus tard, la société de gymnastique, faute de membres actifs, disparaît, laissant perdurer uniquement le Tour de Presinge.

En cette première édition, le 20 avril 1975, pas moins de 200 athlètes se présentèrent, et le tout premier vainqueur fut Dominique Zehfus, un célèbre coureur genevois. Décidant de programmer les éditions futures autour du 21 mars, l'objectif était de devenir la première course de la saison dans le canton, inscrite dans le calendrier des courses suisses.

En préparation de l'édition de 1979, la salle communale de Presinge, terminée un an plus tôt, a été mise à disposition, offrant un confort particulier aux sportifs avec des douches et des espaces pratiques. Plus tard, l'introduction de l'informatique pour la gestion des dossards a marqué une avancée significative.

La course a été remportée par plusieurs coureurs légendaires genevois, notamment Marcel Romer, qui a marqué l'histoire du Tour de Presinge avec ses quatre victoires, et le couple Oppliger qui a accumulé de nombreuses victoires. Du côté français, il convient de mentionner le champion du monde de longue distance Roland Vuillemenot.

La course de Presinge a proposé divers itinéraires, parmi lesquels le premier comprenait un parcours passant par Presinge-Dessus, la Croix de Cara, et un retour devant la Mairie, répété quatre fois pour atteindre les 10 km. Cependant, ce parcours initial a ultérieurement été abandonné en raison des contraintes liées au bus C et à la circulation automobile.

L'animation de la course était entre les mains d'un orateur passionné et spécialiste des exploits de nombreux coureurs, feu M. André Bourgeois. Par la suite, M. Marc Sidorenko, également animé par la passion prit la relève avec un dévouement équivalent.

En 2005, une nouvelle équipe émerge au sein du comité, dirigée par Luc Radice en tant que président, apportant un souffle de modernisme. Son objectif ambitieux était d'atteindre la participation de 1000 coureurs, un défi relevé avec succès en 2014 pour le 40<sup>e</sup> anniversaire de la course. Grâce à l'intégration des nouvelles technologies et à l'introduction du Walking, l'événement s'est développé pour attirer jusqu'à 1000 coureurs.

Seul un membre du comité est demeuré actif depuis l'établissement de la course

pédestre. Il s'agit de M. Vincent Deléaval, l'un des fondateurs, qui conserve toujours sa passion pour la course à pied et le Walking.

Enfin, nous exprimons notre sincère gratitude envers les bénévoles et les membres du comité qui, chaque année, rendent possible l'existence de la course grâce à leur dévouement, leur disponibilité et leur motivation. La pérennité de la course serait également impossible sans le soutien constant des sponsors et la collaboration de la commune de Presinge, toujours prête à mettre à disposition ses locaux et à apporter un gros soutien financier.

**Présidents du Tour de Presinge au fil des années :****1974 - 1978 : Vincent Deléaval****1979 - 1983 : Pierre Oberson****1984 - 2005 : François Rais****2006 - 2008 : Vincent Deléaval****2009 - 2015 : Luc Radice****2016 - à nos jours : Xavier Chenevas****Patricia Deléaval-Broquard,  
membre du comité.**

**NB : Nous sommes toujours à la recherche de bénévoles pour notre manifestation. Si vous souhaitez faire partie de notre équipe, rencontrer des membres du village, n'hésitez pas à prendre contact avec Patricia Broquard, responsable des bénévoles au sein du comité.**

# LES COMMUNES GENEVOISES LANCENT LEUR PLATEFORME WEB D'AGENDA ÉVÉNEMENTIEL

Hébergé par le site [www.geneve-communes.ch](http://www.geneve-communes.ch), l'agenda intercommunal réunit les événements organisés sur leur territoire. Avec cette plateforme, les communes mettent en valeur la diversité de l'offre culturelle et de loisirs sur tout le canton.

Pour naviguer aisément à travers l'agenda intercommunal, des filtres de sélection permettent aux internautes de peaufiner leur recherche par date, catégorie d'événement, par type de public ou par commune.

Favorisant la collaboration intercommunale, l'agenda des communes genevoises s'appuie sur une plateforme logicielle participative de publication d'événements dans laquelle chaque commune dispose d'un agenda qu'elle peut nourrir et modérer, avec l'avantage d'amplifier la portée de la communication des événements ayant lieu sur son territoire

Adoptée en premier par la Ville de Genève et les grandes institutions culturelles, cette solution logicielle simplifie le partage et la diffusion des événements sur divers supports de communication, notamment vers un site internet ou vers les réseaux sociaux, mais également vers une billetterie ou une application. Le fait d'adopter le même système de stockage et de partage de données permet de faciliter la saisie d'un événement, sa promotion et si nécessaire toute correction qui est automatiquement déployée là où l'événement a été affiché et partagé. Les agendas des communes et des organisations déjà utilisatrices de la plateforme logicielle sont ainsi agrégés dans l'agenda intercommunal.

Toute personne organisant un événement qui respecte les règles de publication peut soumettre son événement pour validation à la commune où son activité aura lieu en passant par la plateforme de publication. Il lui suffit de retrouver les liens directs pour la publication grâce à une carte intuitive des communes sur le site [www.geneve-communes.ch/agenda/contribuer](http://www.geneve-communes.ch/agenda/contribuer).

Pour obtenir la validation aux fins de publication, les communes ont fixé des critères préalables : l'événement ne doit présenter aucun caractère commercial, religieux, politique et discriminatoire.

Nous espérons que cet agenda intercommunal vous facilitera vos recherches d'offres de culture et vous fera découvrir de nouveaux lieux.

**Lien vers l'agenda intercommunal :**

**<https://geneve-communes.ch/agenda>**

**Lien vers l'agenda Presinge : [www.presinge.ch/events.php](http://www.presinge.ch/events.php)**



**Agenda des communes genevoises**

Cette plateforme réunit les événements promus par les communes. Parmi ce large choix d'activités, des filtres de tri facilitent la recherche des événements par date, par thématique ou par type de public.

**Consultez l'agenda à la page:**  
[www.geneve-communes.ch/agenda](http://www.geneve-communes.ch/agenda)



**Souhaitez-vous publier vos événements?**  
**Consultez les modalités de contribution:**  
[www.geneve-communes.ch/agenda/contribuer](http://www.geneve-communes.ch/agenda/contribuer)



## TROIS CHÊNE EMPLOI

### STRUCTURE INTERCOMMUNALE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

- > Vous recherchez un emploi ?
- > Vous vous sentez démunis pour contacter les employeurs ou présenter votre CV ?
- > Vous avez besoin d'un regard externe, d'un conseil, d'une piste ?

Trois Chêne Emploi est une permanence à la disposition des habitants de Chêne-Bougeries, Chêne-Bourg et Thônex. Elle accueille également les personnes résidant à Anières, Collonge-Bellerive, Cologny, Jussy, Meinier, Puplinge, Presinge et Vandoeuvres.

Tout le matériel nécessaire à vos recherches est en accès libre : ordinateurs, internet, presse quotidienne, documentation spécialisée, téléphone, photocopieur, scanner.

Prestations offertes :

- > Clarification et construction du projet professionnel ou de formation
- > Constitution d'un dossier de candidature
- > Soutien et accompagnement dans les recherches d'emploi
- > Prise de contact avec les employeurs
- > Préparation aux entretiens d'embauche
- > Démarches administratives en lien avec le projet professionnel

**Ces prestations sont gratuites.**

**Du lundi au jeudi (8:30-12:00/13:30-16:30) sur rendez-vous (vendredi fermé).**

**Contact :**

**Trois Chêne Emploi**

**Rue du Gothard 13**

**1225 Chêne-Bourg**

**contact@3chene-emploi.ch**

**022 348 45 72**



## UN BUREAU DE LA MÉDIATION OUVRE AU PALAIS DE JUSTICE POUR FAVORISER LA RÉSOLUTION AMIABLE DE VOS LITIGES

Le bureau de la médiation a ouvert le 8 janvier 2024 au Palais de justice. Avec ou sans rendez-vous, il offre information, conseil, assistance et soutien financier pour favoriser l'initialisation d'une médiation et la résolution amiable de votre litige, qu'une procédure judiciaire soit déjà pendante ou non. Les membres du bureau, médiatrices et médiateurs assermentés, sont présents tous les jours de la semaine pour accueillir toutes les parties désireuses d'explorer les avantages de la médiation dans un cadre confidentiel et impartial, du lundi au vendredi, de 9h à 12h30.

**Davantage d'informations se trouvent sur le site internet, à la page :**

**<https://justice.ge.ch/fr/actualites/>**

**[ouverture-bureau-mediation-janvier-2024](https://justice.ge.ch/fr/actualites/ouverture-bureau-mediation-janvier-2024)**



# THÉÂTRE EN CAMPAGNE

## JAMAIS DEUX SANS TROIS

L'association Théâtre en Campagne et la commune de Presinge sont fiers de vous annoncer que la troisième édition du festival se déroulera du 7 au 9 juin 2024.

Au programme - cette année encore - des spectacles pour petits et grands, des initiations au théâtre et, en prime, quelques surprises.

Ouvrez l'œil, le programme fleurira dans vos boîtes aux lettres dès le printemps.

Et si votre curiosité est piquée au vif et que l'attente est trop longue avant les bourgeons vous pouvez nous suivre et nous retrouver sur les réseaux sociaux.

**[Theatreencampagne@gmail.com](mailto:Theatreencampagne@gmail.com)**

**Instagram et Facebook**

**@theatreencampagne**

---

## ANNONCE DE STAGE

Le festival Théâtre en Campagne propose cette année une place de stage en technique de spectacle (son et lumière).

Tu as envie de goûter à cette profession, rejoins-nous pour ce week-end de folie festivalière.

Tu es intéressé.e envoie nous un mail avec ton nom, prénom, âge et quelques lignes sur tes motivations.

**[theatreencampagne@gmail.com](mailto:theatreencampagne@gmail.com)**

Condition : stage non rémunéré - repas et transport pris en charge par l'association.

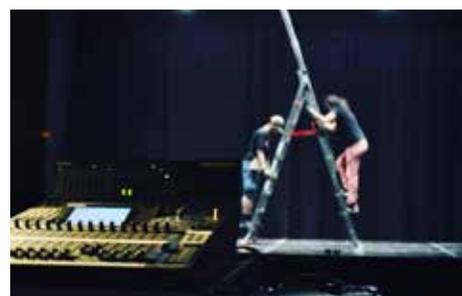
Une attestation sera ensuite rédigée par notre directeur technique Rémi Scotto Di Carlo.

## BÉNÉVOLES

Le festival est à la recherche de bénévoles pour tenir sa buvette. Rejoignez notre superbe équipe et profitez d'un week-end de spectacles.

Intéressés ?

**[Inscrivez-vous sur www.theatreencampagne.ch/](http://www.theatreencampagne.ch/)**



# VIE COMMUNALE

## Subvention communale pour les TPG

La commune de Presinge subventionne les renouvellements et les nouveaux abonnements annuels unireso à hauteur de fr. 200.–

En 2024, les chèques commune sont toujours accessibles en ligne!

Les inscriptions pour 2024 commencent le 8 janvier et se terminent le 19 décembre.

**Connectez-vous:**

**<https://webshop.tpg.ch/offre-commune>**

---

**Attention ! Pour bénéficier de l'offre, il ne faut en aucun cas acheter ou renouveler votre abonnement avant d'avoir obtenu la validation de la commune. Il ne sera pas possible de se faire rembourser la subvention après avoir fait l'achat de l'abonnement sans la participation de la commune.**

---

## Chéquier Culture

Comme chaque année, la commune de Presinge met à disposition un Chéquier culture pour les personnes entre 21 et 64 ans, domiciliées sur la commune, qui ne bénéficient pas d'autres réductions de tarif (jeunes, étudiants, AVS) et qui sont au bénéfice de subsides à l'assurance-maladie du groupe 1, 2, 3 ou 100%.

Grâce aux six chèques nominatifs de fr. 10.– offerts pour l'année civile, les bénéficiaires peuvent faire diminuer, de fr. 10.– à 60.– le prix de spectacles et de diverses activités culturelles.

Sur présentation de leur attestation de subside d'assurance maladie et d'une pièce d'identité, les personnes intéressées peuvent venir retirer ce chéquier durant les heures d'ouverture de la Mairie.



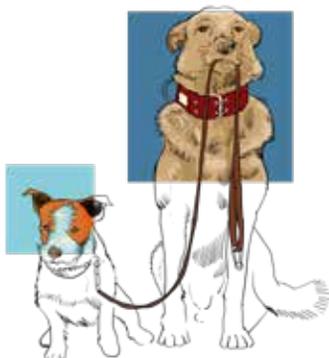
## N'oubliez pas la médaille pour chiens 2024!

Nous rappelons aux propriétaires de chiens, âgés de plus de 6 mois, enregistrés sur le canton de Genève, qu'ils doivent venir, à la Mairie, chercher la médaille de contrôle annuelle avant le 1<sup>er</sup> avril de l'année en cours, médaille qui est valable jusqu'au 31 mars de l'année suivante.

Pour obtenir la marque de contrôle, nous vous remercions de vous munir des documents suivants :

- > Attestation d'assurance responsabilité civile (RC)
- > Carnet de vaccination avec immunisation contre la rage valide.

Un émoulement de fr. 10.– vous sera demandé pour la remise de la médaille. Depuis 2012, l'impôt sur les chiens est envoyé directement, via un bordereau, par le Département des Finances mais ne dispense pas de l'acquisition de la médaille annuelle.



## En 2024, il est interdit de fumer dans certains lieux extérieurs à Genève

Le Conseil d'Etat a modifié le règlement d'application relatif à la loi sur l'interdiction de fumer dans les lieux publics pour inclure les aires de jeux, les arrêts de bus, les terrains sportifs et les structures scolaires. Cette modification fait suite à une décision du Grand Conseil remontant à janvier 2022.

Il est interdit de fumer aux arrêts des transports publics, dans les secteurs d'attente et les abribus.



## VIE COMMUNALE

### Soirées mensuelles de rencontre et de formation pour les parents

Vous souhaitez en apprendre plus sur la santé de vos enfants ou petits-enfants ?

Les doctresses Camille Perler et Eva Aeschmann de la Maison de Santé de Meinier vous accueillent une fois par mois pour aborder avec vous de nouvelles thématiques (fièvre, toux, vomissements...)

Chaque premier lundi du mois de 19h30 à 20h30

(hors vacances scolaires).

Ecole de Meinier. Entrée libre, sans inscription.

#### Renseignements :

[www.maisonsantemeinier.ch](http://www.maisonsantemeinier.ch)

022.752.65.45 - [reception.msm@amge.ch](mailto:reception.msm@amge.ch)

### Nouvelle carte journalière CFF dégriffée Commune en 2024

Comme annoncé dans le précédent numéro du Nant du Paradis, les cartes journalières CFF Commune telles que proposées jusqu'en 2023 n'existent plus. Elles sont remplacées par une carte journalière dégriffée Commune, nominative, avec des prix différenciés selon la classe et la date choisies et le type d'abonnement (demi-tarif ou pas).

La Commune de Presinge ne participe pas à ce nouveau système de vente. Toutefois, vous pouvez vous adresser à n'importe quelle commune voisine ou genevoise participante, car le contingent est national.

La disponibilité de la carte journalière dégriffée est indiquée par date de voyage sur

[carte-journaliere-degriffee-commune.ch](http://carte-journaliere-degriffee-commune.ch)

### TPG - De jour comme de nuit durant les week-ends

Le réseau Noctambus évolue vers un nouveau réseau nocturne TPG.

Désormais, la plupart des lignes urbaines et régionales des tpg circulent de jour comme de nuit. Le réseau tpg vous accompagne durant les nuits du vendredi au samedi, du samedi au dimanche ainsi que du 31 décembre au 1<sup>er</sup> janvier.

La desserte nocturne reprend la nomenclature des lignes diurnes en lieu et place des Noctambus de NA à NV.

**Pour Presinge, la ligne remplace le Noctambus NK les vendredis et les samedis.**

### Bibliobus 2024

Le bibliobus sera présent devant la Mairie, de 10h30 à 12h30, les 14 février, 13 mars, 10 avril et 8 mai.



# MOBILITRI 2024

## DÉCHETS ENCOMBRANTS ET SPÉCIAUX



### Entr'Aînés

#### Programme 1<sup>er</sup> semestre 2024

- > Mercredi 7 février : buffet canadien, avec petite marche le matin selon météo. Heure à définir.
- > Mercredi 6 mars : Tour de la Maison des Grands Bois. Petit covoiturage.
- > Mercredi 3 avril : Le long de la Laire (bus 37, Léman Express), arrêt à Pont Rouge.
- > Mercredi 1er mai : Jussy. Retour par les bois.
- > Mercredi 5 juin : restaurant La Perle du Lac (bus 37, Léman Express, Mouettes).

Ce programme peut être modifié en fonction de la météo. Ce sont des marches faciles, parfois des découvertes, et le plaisir de se retrouver.

Le bon déroulement de ces marches est assuré, mais la responsabilité en cas de problème revient aux marcheurs. Les rendez-vous sont à la salle communale à 14h30, sauf pour le 3 avril et le 5 juin.

**Inscriptions et renseignements auprès de Mme I. Schierz au 022.759.16.26 ou [i.schierz@bluewin.ch](mailto:i.schierz@bluewin.ch)**



Après une période de trois ans de tests de la déchetterie mobile "Mobilitri" sur la rive gauche, avec six points de collecte et la participation de dix communes partenaires, le service sera maintenu en 2024 jusqu'au mois de novembre, conformément aux rotations et aux horaires disponibles sur le site internet de Mobilitri.

Depuis sa création, la commune de Presinge soutient activement ce projet, reconnaissant son impact positif en offrant à chaque habitant la possibilité d'améliorer le tri des déchets et de déposer les encombrants et spéciaux cinq jours par semaine, une opportunité qui n'était pas envisageable auparavant.

Actuellement, certaines communes envisagent de se retirer à la fin du contrat de partenariat, optant plutôt pour une collecte plus localisée. Des discussions sont en cours avec le GESDEC et le Canton de Genève pour préparer un appel d'offres public en vue de la poursuite de cette déchetterie mobile. Cependant, l'adhésion de l'État à ces démarches demeure incertaine, ce qui pourrait compromettre la pérennité du projet.

Les communes se réunissent régulièrement pour explorer les meilleures solutions et alternatives pour le tri des déchets. Néanmoins, il est évident que la coopération entre dix communes n'est pas sans défis. Nous vous tiendrons informés au fur et à mesure des progrès et des décisions prises.

**Prochains passages des camions Mobilitri à Presinge les : 14 et 15 février, 13 et 14 mars, 10 et 11 avril.**



## VIE COMMUNALE

### Gardes ruraux

Il y a trois ans, le groupement intercommunal Seymaz-Région a décidé d'engager des gardes ruraux pour veiller au bon respect de nos campagnes et de nos espaces naturels. Nous avons prévu une période d'essai de trois ans afin d'identifier les avantages et l'utilité de ce nouveau service.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats de visibilité et d'efficacité sur le grand périmètre de nos 7 communes, le groupement a décidé de faire passer le taux d'activité de 80% en 2021 à 130% en 2024. Malgré le bon travail de nos gardes et leurs rapports hebdomadaires détaillés, la commune de Presinge a finalement décidé, à l'issue de cette période d'essai, de ne pas renouveler sa participation à cette association. En effet, l'impact de cette activité sur notre commune ne légitime pas suffisamment l'augmentation du budget pour 2024. Nous tenons cependant à remercier en particulier la commune de Jussy pour sa grande implication dans ce projet.



#### MAIRIE DE PRESINGE

116 route de Presinge  
1243 PRESINGE  
Tél : 022 759 12 52  
E-mail : info@presinge.ch  
Site : www.presinge.ch

#### HORAIRE D'OUVERTURE

Mardi : de 8h à 10h  
Mercredi : de 10h à 12h30  
Jeudi : de 16h30 à 18h  
Vendredi : de 10h à 11h30  
Ou sur rendez-vous

### RÉCAPITULÉ DES MANIFESTATIONS

<b>7 FÉVRIER :</b>	<b>BUFFET CANADIEN + MARCHÉ DES ENTR'AÎNÉS</b>
<b>2 MARS :</b>	<b>SOIRÉE CHOUCRUTE - AMICALE 1243</b>
<b>6 MARS :</b>	<b>MARCHÉ DES ENTR'AÎNÉS</b>
<b>17 MARS :</b>	<b>50<sup>ÈME</sup> TOUR DE PRESINGE</b>
<b>3 AVRIL :</b>	<b>MARCHÉ DES ENTR'AÎNÉS</b>
<b>28 AVRIL :</b>	<b>BALADE TRANSFRONTALIÈRE</b>
<b>1<sup>ER</sup> MAI :</b>	<b>MARCHÉ DES ENTR'AÎNÉS</b>
<b>5 JUIN :</b>	<b>ENTR'AÎNÉS, SORTIE AU RESTAURANT</b>
<b>7, 8 ET 9 JUIN :</b>	<b>FESTIVAL THÉÂTRE EN CAMPAGNE</b>
<b>15 JUIN :</b>	<b>SOIRÉE GRILLADES - AMICALE 1243</b>



Maquette et mise en page : Expression créative  
Crédits photos : Jean-Charles Rochat & commune de Presinge  
Impression : Imprimerie du Moleson SA